



REPUBLIQUE TOGOLAISE



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES

*PROJET DE REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET A LA DEGRADATION DES FORETS
(REDD+).*

ETAT D'AVANCEMENT DE LA REDD+



Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF)

20, rue des Evala-Agbalépédogan

B.P. 334 Tél (228) 22 51 42 17 Fax : (228) 22 51 42 14 Lomé-Togo

E-mail : odedirection@gmail.com, site web : www.odef.tg

SOMMAIRE

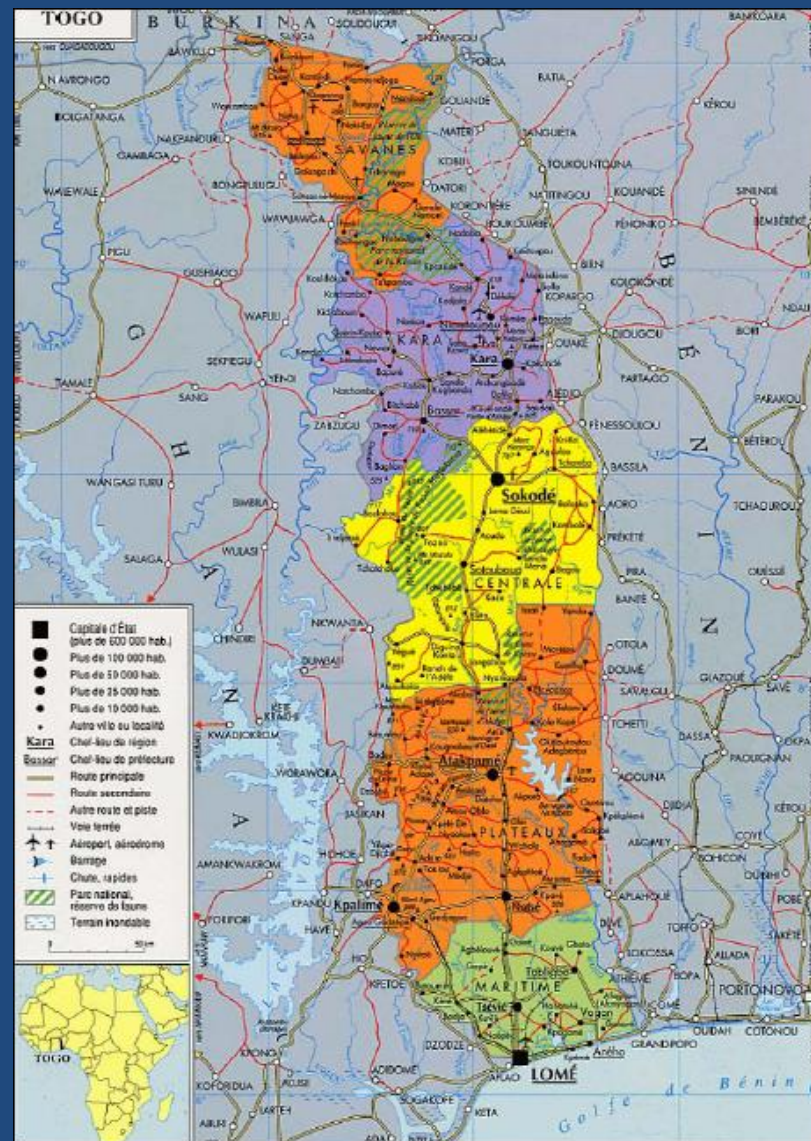


- 1. Introduction
- 2. Problématique des forêts au Togo
- 3. Repère de la préparation à la REDD+
- 4. Inclusion sociale
- 5. Etapes du processus au Togo
- 6. Le R-PP du Togo
- 7. Etat de mise en œuvre du R-PP
- conclusion

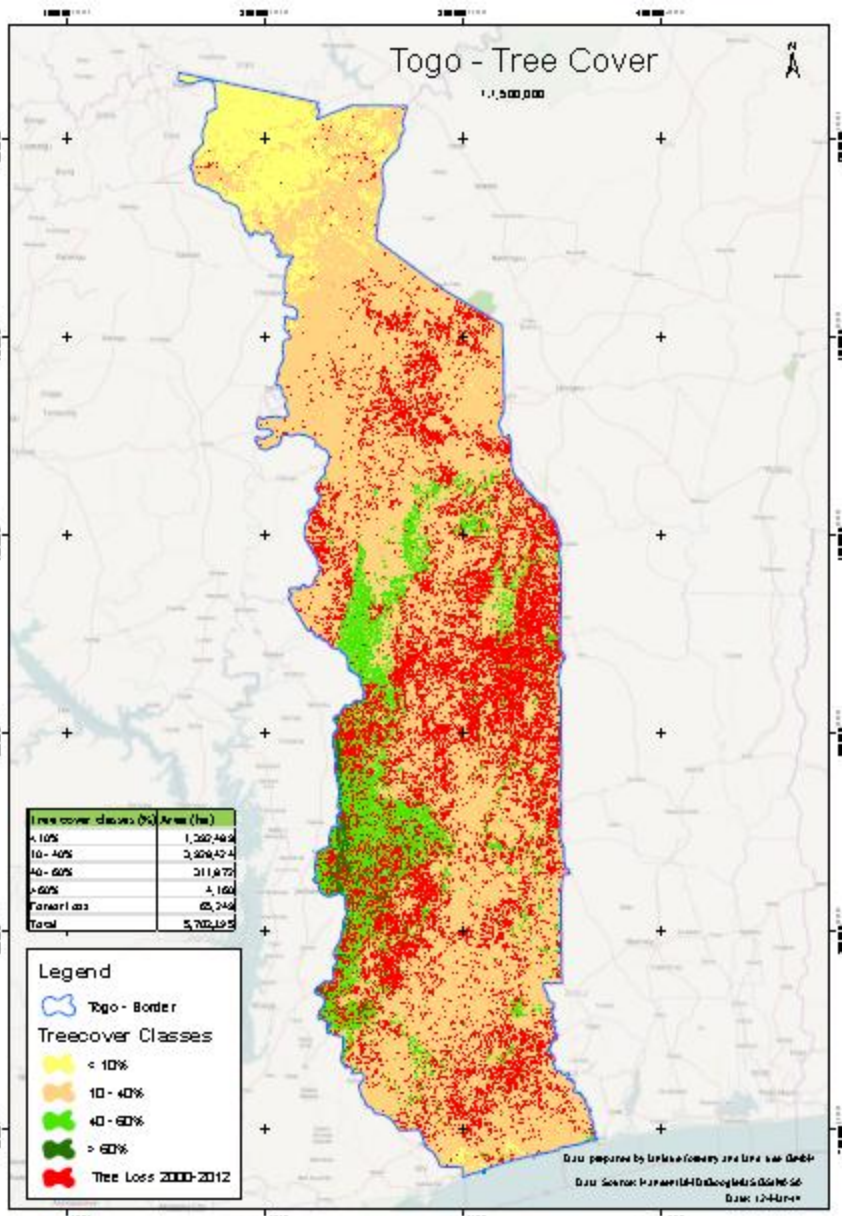
1. Introduction: le Togo en bref

- Population 6,191 millions dont 51% de femmes;
- Taux démographique de 2,84% par an;

Objectifs (macro économiques) de la SCAPE (DSRP)	Situation Référence	Objectifs (scenarii)	
		Normal	Accéléré
Accélérer le rythme de croissance du PIB réel	4,1% (2009-2011)	6% (2013-2017)	7,1% (2013-2017)
Réduire le taux de sous-emploi	22,8% (2011)	19,3% (2017)	18,3% (2017)
Réduire l'incidence de la pauvreté	58,7% en 2011	47,3% (2017)	43,7% (2017)



1. Problématique des forêts au Togo



Occupation des terres	hectare
Mosaïque Jachère-Culture	961 344
Parc agro forestier	2 097 447
Mangroves	500
Forêt dense semi-décidue	149 005
Forêts claires, sèches et savanes et terre non agricoles	2 307 719
Plantations forestières	100 000



1. Problématique des forêts au Togo

Arbres au centre de toutes les activités en milieu rural



Paysage naturel de montagnes et de plaines



PARCS
AGROFORESTIERS

Activités humaines importantes



1. Problématique des forêts au Togo

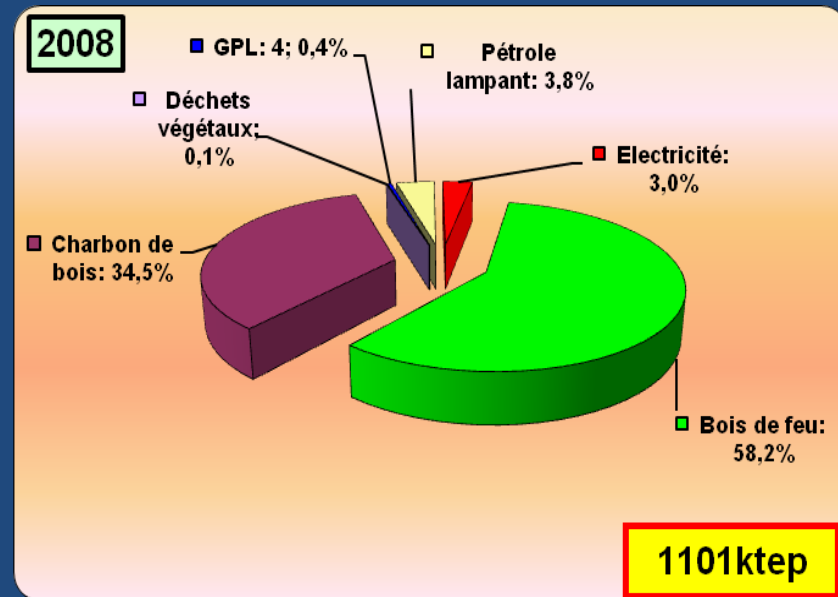
FORÊT ET ÉCONOMIE TOGOLAISE



✓ **Bois énergie** : plus de 40 millions \$US, 92 % d'énergie rurale, 800 000 emplois permanents

✓ **Bois d'œuvre** : 40 millions \$US/an et 1000 emplois permanents

✓ Et avantages sociaux et écologiques,



1. Problématique des forêts au Togo

Conscient de cette situation, le TOGO a intégré la REDD+ dans son plan national de développement (SCAPE).

Ce qui oriente le choix et la décision du Togo de s'engager dans le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) due à la déforestation et à la dégradation des forêts REDD+



2. Chemin de la REDD+

Consultation et Participation, SESA/Sauvegarde, et Mécanisme de gestion des conflits

Accord de dons est signé un ER Program Idea Note (ER-PIN) peut être soumis pour considération au fonds carbone

Le Packet de préparation est endosé par le PC avant le ER Document programme (ER-PD) est soumis pour considération au fonds carbone

ER Program Note d'idée (ER-PIN)

ER Program Document (ER-PD)

Directives du Programme

R-PP

R-PP Rapport de progrès à Mi term

R-Package

Accord de dons pour la préparation (\$200K)

Accord de dons additionnel (\$3.8M)

ERPA (adoption du programme) (\$30-50M)

Accord juridique

Formulation du RPP

Phase de préparation REDD+

Mise en oeuvre de la REDD+

3. Importance de l'inclusion sociale dans la REDD+

- **L'inclusion sociale est au Cœur de tout**

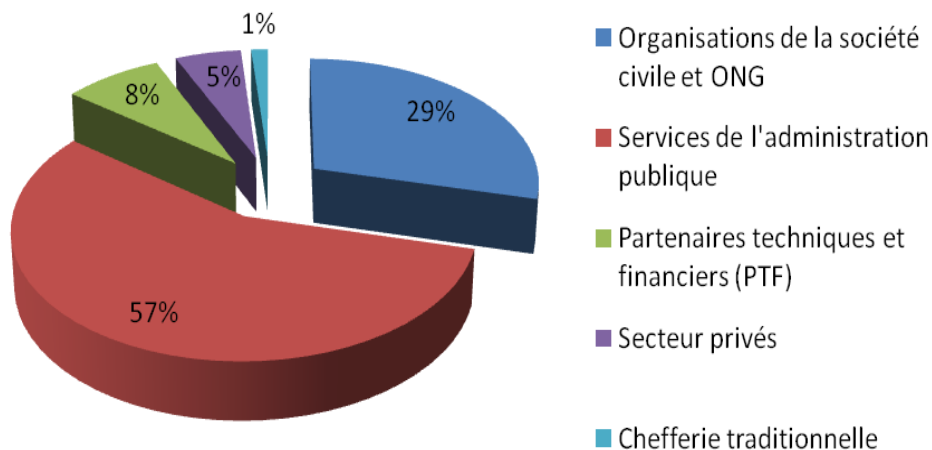
Il est dans toute la structure de gouvernance, livrable, lignes directrices et déclaration (tous les processus liés au FCPF)

- L'inclusion sociale est essentielle pour assurer **la durabilité** de REDD+ et **gérer effectivement les risques**
- L'inclusion sociale est rendue possible par trois thèmes transversaux dans la préparation à la REDD+:
 - Consultation & Participation (C&P)
 - Evaluation Environnementale et Sociale stratégique (SESA)
 - Le mécanisme de gestion des plaintes (FGRM)

4. Partage de l'information et dialogue

Une campagne initiale d'information et de préparation avec tous les acteurs pendant 5 ans (2010-2013)

1. En 2008 atelier d'information des acteurs forestiers sur la REDD+ à Kpalimé
2. En 2009 ; une note conceptuelle de la REDD+ du Togo
3. Adhésion au Partenariat REDD+ à Oslo en mai 2010
4. Entre 2009 et 2011 processus national PNIERN,
5. Formulation de la RPP 2011-2012 et sa validation le 08 et 09/07/13



4. Partage de l'information et dialogue

Formulation de la RPP 2011-2012 et sa validation le 08 et 09/07/13

1. Renforcement de capacité + Grp National REDD+ en Nov 2011
2. En 2012, manifeste d'intérêt à adhérer au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) + note d'information sur la manière dont le processus d'adhésion sera conduit.
3. Oct-Nov 2012, atelier à Kpalimé pour élaborer le 1^{er} draft de la ***Proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP)***
4. Avec l'appui de la Suisse, du PNUD, de la BM le R-PP est amélioré et soumis à la validation nationale du 08 -09 juillet 2012.
5. R-PP du Togo est soumis au FCPF le 29 juillet 2013 pour analyse

Échanges entre le FCPF, le groupe consultatif technique (TAP) chargé de son examen et le Togo pour d'améliorer le R-PP du Togo.

4. Partage de l'information et dialogue

Formulation de la RPP 2011-2012 et sa validation le 08 et 09/07/13

1. Le 17 octobre 2013, le Togo reçoit les conclusions de la revue du R-PP du Togo formulées par le Groupe Consultatif d'Experts (TAP)
2. 08 novembre 2013 la version finale du R-PP est soumise pour évaluation à la 16^{ème} Réunion du Comité des participants (PC16) du 13 -16 Déc 2013 à Genève.
3. A ce PC16, le R-PP du Togo est accepté par le FCPF avec condition de corrigé les recommandations du TAP et du PC. (bénéfice d'un dont de 3.8 millions \$ US)
4. En février 2014, l'accord de participation du Togo au FCPF est signé entre le Togo (Ministère de l'économie et des finances) et la Banque Mondiale (BM) qui est l'administrateur du FCPF
5. 07 au 15 mai 2014, l'équipe nationale REDD+ assisté de la BM finalise le R-PP
6. En juin 2014, le R-PP du Togo est finalisé et mis sur le site du FCPF

5. Acteurs de la REDD+

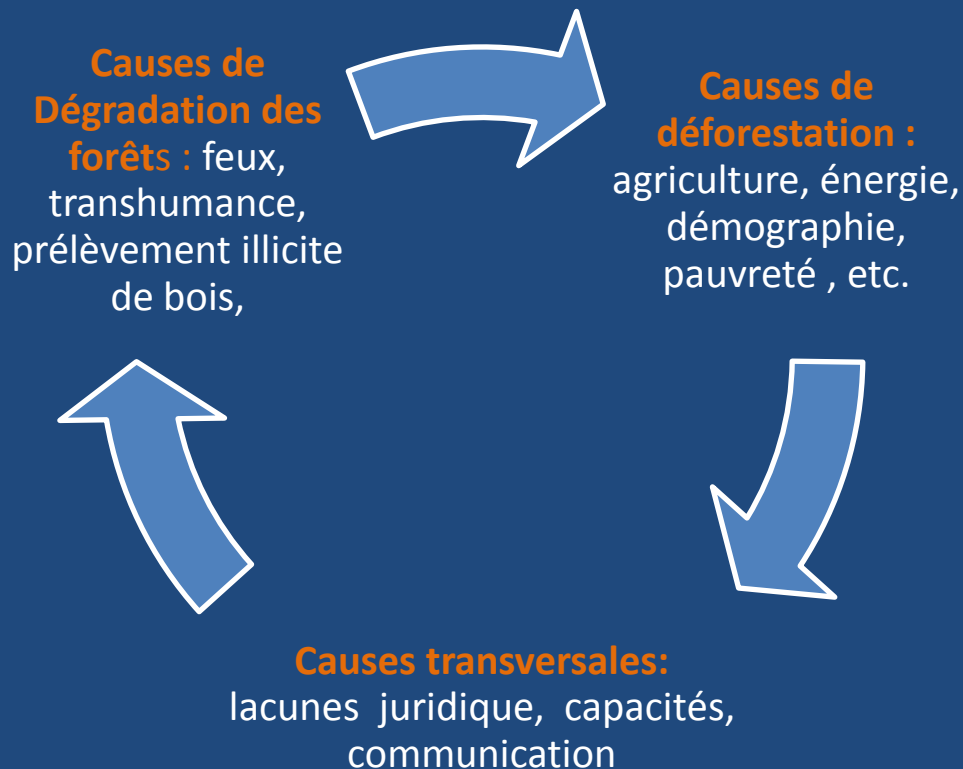
Trois grandes catégories d'acteurs :

- a) **le grand public** : tous les acteurs privé, public et OSC et le secteur de la recherche;
- b) **le public affecté**: populations notamment ceux dont les activités génèrent des conflits dans l'utilisation des terres (propriétaires terriens et les usufruitier) et les communautés dépendant des forêts et les planteurs privés;
- c) **le public vulnérable** : groupes de femmes, de jeunes et des petits exploitants agricoles (moins d'un (1) hectare).



6. Stratégie préliminaire REDD+

Une stratégie préliminaire à partir des causes de DD



6. Stratégie préliminaire REDD+



AXE STRATEGIQUE 1 :
AGRICULTURE PERFORMANTE
ADAPTEE AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET A FAIBLE
EMISSION DE CARBONE



AXE STRATEGIQUE 2 :
GESTION DURABLE
DES FORETS
EXISTANTES ET
ACCROISSEMENT DU
PATRIMOINE
FORESTIER

AXE STRATEGIQUE TRANSVERSALE :
COORDINATION INTERSECTORIELLE ET
APPROCHE HOLISTIQUE POUR
LE SUCCES DE LA REDD+ AU TOGO

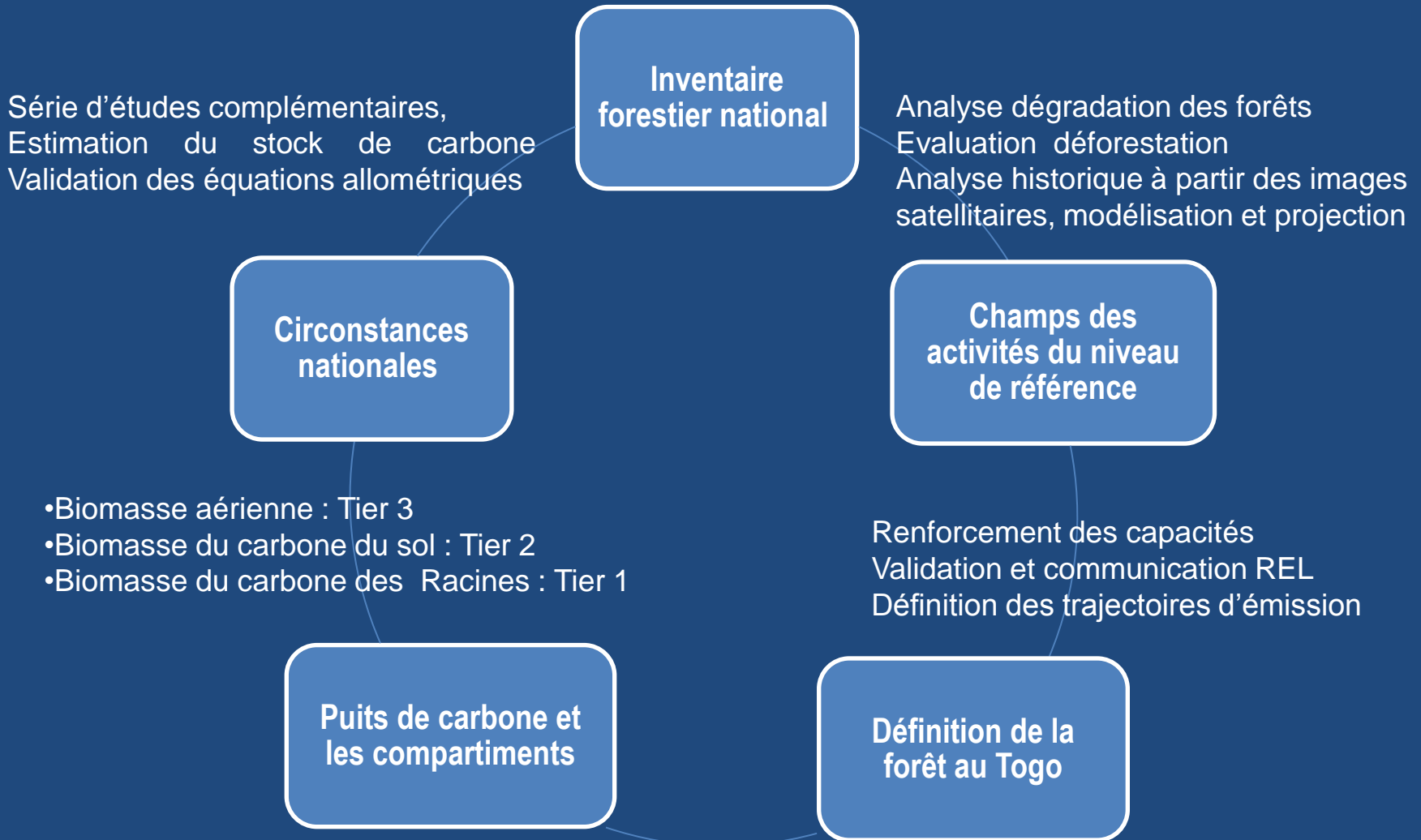
AXE STRATEGIQUE 4 :
AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET
REFORME FONCIERE



AXE STRATEGIQUE 3 :
MAITRISE DES
ENERGIES
RENOUVELABLES

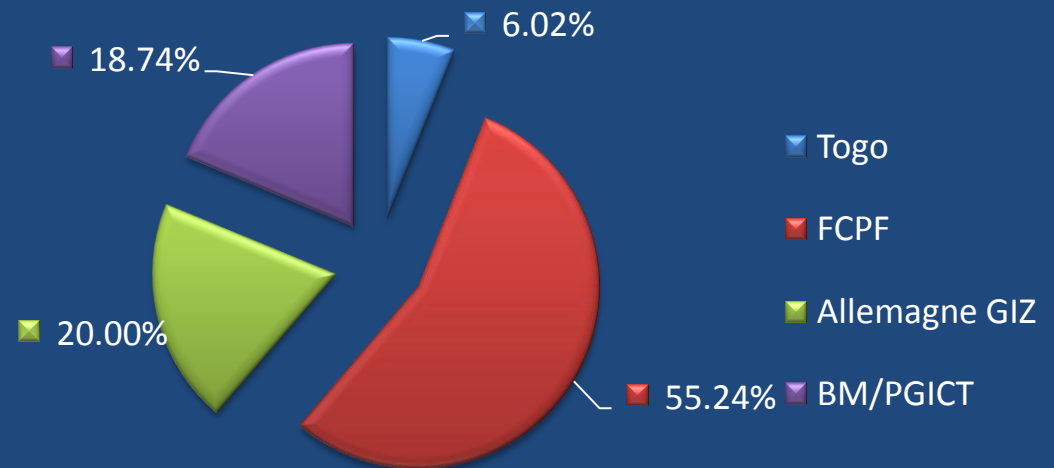


7. Niveau de référence



8. Budget

	USD	%
Composante 1 : ORGANISATION ET CONSULTATION	1 745 400	25,37%
Composante 2 : PREPARATION DE LA STRATEGIE REDD+	826 500	12,02%
Composante 3 : NIVEAU DE RÉFÉRENCE NATIONAL	2 731 000	39,70%
Composante 4 : SUIVI FORESTIER ET INFORMATION	1 336 000	19,42%
Composante 6 : CADRE DE SUIVI ET EVALUATION	240 000	3,49%
TOTAL	6 878 900	100,00%



TOGO : 413 900 \$US

BM/PGICT : 1 289 000 \$US

FCPF : 3 800 000 \$US.

Allemagne (GIZ): 1 376 000 \$US.

9. Etat de mise en œuvre de R-PP

☐ Phase de démarrage:

- Mise en place de l'unité de coordination (recrutement du personnel),
- Dispositifs administratif et financier

☐ Mise en œuvre de l'inventaire forestier national :

- Etude préliminaire de préparation d'inventaire forestier, du suivi de l'utilisation des terres
- Renforcement des capacités sur l'inventaire forestier
- Acquisition des données (images satellitaires),
- Traitement et analyse des données en cours

Conclusion

Principes Généraux de la Consultation et de la Participation



Les Consultations devraient :

- Faciliter l'accès à l'information
- Faciliter le dialogue, l'échange d'information et la recherche du consensus
- Reconnaître les différentes parties prenantes et **renforcer la voix des groupes vulnérables** – en particulier les populations locales (autochtones) et les communautés qui dépendent des forêts
- Faire le **Lien avec les processus de planification** et de prise de décision
- S'assurer de la **représentativité de tous les acteurs** dans le processus de mise en œuvre
- Permettre aux parties prenantes d'accéder au **mécanisme de règlement des plaintes (MRP)**¹⁹

MERCI POUR VOTRE
ATTENTION

